

OBJET / GAIA

Vente de bois

DATE DE
CONVOCAATION :
DEIALDIAREN DATA :
22 février 2021

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 24
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 1^{er} MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Didier Irastorza, adjoint, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othateguy, Mme Carmen Gonzalez, Mme Nathalie Aïçaguerre, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Didier Irastorza à Mme Eliane Aizpuru, M. Peio Etcheleku à M. Vincent Goytino, Mme Corinne Othateguy à Mme Yolande Huguenard, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries Mme Nathalie Aïçaguerre à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire informe l'assemblée que la commune de Cambo-les-Bains va procéder à une vente de bois de chauffage brut à débiter sur le site d'Arnaga et propose de fixer le prix de vente au m³ à :

- Bois abattu : 24 €
- Bois sur pied : 20 €
- Acacia sur pied : 26 €

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité, fixe le prix de vente au m³ tel que défini ci-dessus.

Ont voté contre : Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza